



N° de résolution  
ou annotation

Le 23 février 2023

Province de Québec  
Municipalité de St-Côme-Linière  
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, jeudi, le 23 février 2023, à 18h30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :  
M. Simon Breton, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

23-02-041

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mandat – LNA Inc. – Rapport hydrogéologique
5. Soumission – Les Pompes M.C. Inc. – Mise à niveau des puits
6. Augmentation marge de crédit
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

#### **MANDAT – LNA INC. – RAPPORT HYDROGÉOLOGIQUE**

23-02-042

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que l'on mandate LNA Inc. afin de produire un rapport hydrogéologique dans le projet de raccordement d'un nouveau puits et d'effectuer les études et demandes nécessaires afin de permettre d'optimiser les puits actuels tel que plus amplement décrit dans la soumission no 5430, datée du 15 février 2023, au montant de 14 744.39 \$ taxes incluses.



N° de résolution  
ou annotation

23-02-043

### **SOUSSION – LES POMPES M.C. INC. – MISE À NIVEAU DES PUITES**

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accepte la soumission des Pompes M.C. Inc., afin d'acquérir les équipements nécessaires de mise à niveau des puits de la municipalité.

23-02-044

### **AUGMENTATION MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on demande une augmentation de notre marge de crédit contractée auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, afin que le montant actuel autorisé de 1 000 000 \$ soit augmenté à 1 200 000 \$, et que le maire, M. Gabriel Giguère, et la directrice générale, Mme Chantal Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

23-02-045

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18h40.

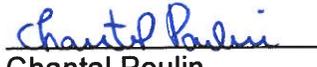
La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 13 mars 2023, à la salle Optimiste.

### **RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 23 FÉVRIER 2023**

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto

  
Gabriel Giguère

Maire

  
Chantal Poulin

Directrice générale/greffière trésorière